

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 2 DE L'AHQ-ARQ À HQD

**COÛTS DES TRAVAUX REQUIS POUR RÉPONDRE À UNE DEMANDE  
D'ALIMENTATION**

1. **Références :** (i) B-0141, page 1, article 3;  
(ii) A-0109, pages 222 et 223;  
(iii) A-0109, page 224;  
(iv) B-0141, page 7.

**Préambule :**

(i) « **3.** Le client dont l'abonnement est pour un usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs doit assumer la totalité des coûts des travaux requis pour répondre à sa demande d'alimentation, sans possibilité de remboursement. Hydro-Québec doit avoir reçu le paiement total des coûts des travaux avant de les entreprendre. »

(ii) « Donc, c'est ça qu'on va faire, au jour 1 de votre demande. La montée en charge, comme je vous dis, on va tenir compte des projets annoncés. On n'a pas de boule de cristal. On tient compte évidemment de ce qu'on sait qui s'en vient dans notre secteur. Il peut y avoir de la densification. Ça fait qu'on se garde une certaine marge de manoeuvre. Encore là, si vous voulez aller plus en détail sur comment on conçoit un réseau de distribution, il y a les planificateurs en réseau de distribution qui sont là qui pourraient en témoigner beaucoup mieux que moi, mais ce que je veux dire c'est qu'effectivement, il y a une forme de considération de l'ensemble de l'oeuvre, mais que la capacité de transformation est dictée en fonction de la puissance. La puissance elle est fixe. Il n'y a pas de montée. » (Nous soulignons)

(iii) « Q. [25] Et de façon peut-être à faire un lien avec les dossiers où on a eu cette discussion-là, est-ce qu'on utilise puis peut-être que j'ai mal compris vos réponses là, mais est-ce qu'on utilise les coûts évités de distribution et de transport pour déterminer les coûts à être payés par notre client au paragraphe 3, à l'article 3? Est-ce que ce sont les coûts évités de distribution et transport qui sont utilisés?

R. Non. La méthode de facturation, je vous l'ai dit au début. C'est celle prévue dans les conditions de services. Les prix sont fixés. » (Nous soulignons)

(iv) « Au terme de l'évaluation à l'étape 3, le Distributeur communiquera aux soumissionnaires retenus les délais de raccordement et l'évaluation paramétrique des coûts des travaux requis au réseau de distribution ou de transport. » (Nous soulignons)

**Demandes :**

- 1.1 Dans le cadre de la référence (i), veuillez indiquer la longueur de la période de temps sur laquelle portera l'analyse des coûts de renforcement du réseau de distribution. Par exemple, sur quelle période de temps porteront la prise en compte des projets annoncés, la connaissance de ce qui s'en vient dans le « secteur » et la « *considération de l'ensemble de l'œuvre* » qui sont mentionnés à la référence (ii).
  - 1.2 Dans le cadre de la référence (i), veuillez indiquer la longueur de la période de temps sur laquelle portera l'analyse des coûts de renforcement du réseau de transport. Par exemple, sur quelle période de temps porteront la prise en compte des projets annoncés, la connaissance de ce qui s'en vient dans le « secteur » et la « *considération de l'ensemble de l'œuvre* » qui sont mentionnés à la référence (ii).
  - 1.3 Veuillez décrire et quantifier la « *marge de manœuvre* » dont il est question à la référence (ii), autant pour l'évaluation des coûts de distribution que ceux de transport.
  - 1.4 Veuillez décrire la « *forme de considération de l'ensemble de l'œuvre* » et ses intrants dont il est question à la référence (ii), autant pour l'évaluation des coûts de distribution que ceux de transport.
  - 1.5 Relativement à la référence (iii), veuillez expliquer pourquoi les coûts évités de distribution et de transport ne seraient-ils pas utilisés pour déterminer les coûts à être payés dans le contexte de la référence (i).
  - 1.6 Veuillez décrire ce que le Distributeur entend par la notion de « *l'évaluation paramétrique des coûts des travaux requis au réseau de distribution ou de transport* » utilisée à la référence (iv).
-